

Nous reconnaissions tous, j'en suis sûr—comme l'indique la promptitude avec laquelle vous avez répondu ce soir à cette seconde convocation pendant vos vacances afin de régler une affaire d'importance publique—que beaucoup de bien peut découler des délibérations de ce comité. Je recommande donc cette motion au Sénat.

L'honorable M. Wallace McCutcheon: Encore une fois, honorables sénateurs, je me lève presque accablé par l'autorité et l'ardeur du leader du gouvernement (L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest)). Avant de lui répondre, je voudrais aussi rendre hommage à notre ami, le vice-président de l'Association des parlementaires du Commonwealth, qui assiste à la séance du haut de la tribune. Puis-je rappeler au leader du gouvernement —je lui en ai parlé au déjeûner, aujourd'hui— que je suis à la tête de la liste des délégués qui iront à la conférence l'an prochain. Je ne veux pas qu'on l'oublie.

Honorables sénateurs, c'est une résolution de type inoffensif qui pourrait être adoptée sans commentaire ni débat, et je dois avouer que si mon honorable ami le leader du gouvernement n'était devenu l'ardent apologiste du ministre des Finances, mon intervention aurait été beaucoup plus brève.

Le leader du gouvernement a dit certaines choses que j'allais signaler moi-même parce que je me proposais de parler du comité permanent des finances, qui a été chargé d'étudier la menace de l'inflation en 1959 et qui a présenté son rapport le 14 juillet de la même année. Au cours de ses dix séances, le comité a entendu le professeur Frank Knox, de l'Université Queen's, le gouvernement de la Banque du Canada ainsi que nombre d'autres personnes. Puis, il a fait rapport et a formulé les conclusions dont le leader du gouvernement a donné lecture. Il y a une partie que ce dernier n'a pas lue, une partie qui, naturellement, ne figurait pas dans les conclusions; je ne veux pas critiquer, mais il aurait pu ajouter:

Le Comité tient à consigner au compte rendu la haute appréciation qu'il ressent pour l'aide inestimable qu'il a reçue de son conseiller, M. John J. Deutsch.

Sauf erreur, environ deux jours après la déclaration du 8 septembre de M. Sharp, M. Deutsch a autorisé la publication d'un communiqué ou a fait un discours ou une déclaration dans laquelle il signalait l'existence de certaines priorités dans le pays, dont l'une des plus importantes était l'instruction post-secondaire et post-universitaire. Selon les

journaux, M. Sharp, étant interrogé, déclara qu'il n'avait pas besoin de M. Deutsch pour le lui dire; néanmoins, l'une des mesures anti-inflationnistes présentées par M. Sharp porte sur ce point.

Je ne voulais pas discuter le sujet ce soir, honorables sénateurs, mais le leader du gouvernement m'y force. Imaginez qu'on puisse dire: «A titre de mesure anti-inflationniste, nous allons réduire les dépenses en ralentissant la recherche.» M. Sharp est économiste, et je ne le suis pas. Mais M. Sharp a trop d'expérience pour parler ainsi. Il est donc inexcusable.

En lisant les conclusions du comité, le leader du gouvernement a cité celle-ci:

Les moyens d'enrayer l'inflation sont disponibles, mais il reste que la population et les autorités doivent avoir la volonté d'y recourir.

C'est tout ce qui nous manque aujourd'hui, la volonté des autorités.

Les mesures dites anti-inflationnistes que contenait le budget du mois de mars de cette année ont trouvé au moins un critique en ma personne. Selon moi, elles sont incapables de réaliser leur objet et le ministre des Finances reconnaît maintenant qu'elles n'ont pas donné les résultats qu'il en attendait. Ainsi il se lève maintenant pour nous dire: «Eh bien, je réduirai la recherche. Je n'irai pas aussi vite que je le souhaiterais; je vais supprimer les subventions pour la construction de maisons en hiver.» Il y a longtemps qu'on l'a annoncé. Il dit aussi: «Je vais ralentir le versement des subventions aux universités.»

L'honorable M. Choquette: Des bourses d'études.

L'honorable M. McCutcheon: Ma foi, il n'avait d'ailleurs aucunement l'intention d'accorder des bourses d'études. Je pensais en fait aux subventions aux universités en général. il y a très longtemps que ces bourses d'études figurent sur le papier, mais j'aimerais voir un gouvernement fédéral essayer d'accorder des bourses d'études dans la province de Québec.

Le ministre des Finances va aussi retarder d'une année l'assurance frais médicaux. J'apprécie totalement sa décision. Les décisions sages sont parfois prises pour le mauvais motif, car différer d'une année l'assurance-frais médicaux n'est pas une mesure anti-inflationniste. Cette décision nous permettra heureusement d'avoir une autre année pour examiner la question et pour chercher une solution, si possible, à nos problèmes avec les provinces, mais c'est jeter la